



The Galien Foundation

ASSOCIATION GALIEN AFRICA

La Présidente

Appel à candidature

En partenariat avec la Fondation Galien, l'Association Galien Africa lance un appel à candidature pour la 4^{ème} édition du « **Prix Galien Afrique** » qui consacre l'excellence et l'innovation. Il est attribué pour les produits, services et initiatives très probants ou prometteurs, dans le domaine des découvertes et thérapies innovantes aux services de l'humanité.

Il a pour but de primer les chercheurs, les institutions et industries pharmaceutiques du secteur public ou du secteur privé ayant mis au point des initiatives, des services, des produits pharmaceutiques, biotechnologiques, de phytothérapie, de diagnostic et les dispositifs médicaux récemment introduits sur le marché africain. Le « Prix Galien Afrique » récompense les sciences pharmaceutiques et de phytothérapie qui améliorent la condition humaine, principalement sur la base des critères suivants :

- Innovation et/ou découverte
- Impact sur le continent africain
- Collaboration avec une institution africaine pour les produits présentés par les institutions non africaines.

En postulant à l'un des prix ci-dessous, le candidat adhère aux dispositions de la Charte du « Prix Galien Afrique », disponible et téléchargeable sur le site <https://prixgalienafrique.com/>.

Les catégories de prix à décerner sont les suivantes :

- le meilleur produit pharmaceutique,
- le meilleur produit de tradithérapie,
- le meilleur produit biotechnologique,
- la meilleure technologie médicale ou solution digitale (dispositif médical, de diagnostic, e-santé, télémédecine, dossier patient, etc.).

Chaque Prix est doté d'une bourse de 20 000 000 FCFA (Vingt Millions de Francs CFA), soit environ 30 000 USD (Trente Mille US Dollars).

Profil exigé des candidats

Le Prix est ouvert aux chercheurs, institutions et industries pharmaceutiques du secteur public ou du secteur privé, ayant mis au point des produits pharmaceutiques, biotechnologiques, de phytothérapie, de diagnostic et des dispositifs médicaux, commercialisés dans les pays de la zone Afrique et ayant obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM), délivrée par au moins une instance de régulation pharmaceutique africaine.



Les produits pharmaceutiques, biotechnologiques, de phytothérapie, de diagnostic et les dispositifs médicaux doivent être basés sur une science innovante, développée par la chimie synthétique ou la biologie moléculaire ou fabriquée naturellement avec les plantes selon des critères précis, des spécifications, testés dans des essais cliniques contrôlés et commercialisés par des sociétés pharmaceutiques éthiques.

L'autorisation de mise sur le marché initiale doit avoir au maximum cinq ans de validité au 31 décembre de l'année du concours. Des dérogations pourraient être accordées pour la technologie ou solution digitale et pour les produits de tradithérapie. L'AMM n'étant pas applicable pour la technologie ou solution digitale et la tradithérapie, les critères de sélection sont définis par une grille d'évaluation élaborée par le Jury.

Pièces à joindre au formulaire de candidature :

- Lettre de candidature (maximum une page)
- CV (maximum deux pages) et Copie légalisée des diplômes pour les candidatures individuelles
- Résumé de la description de l'Institution pour les candidatures institutionnelles (maximum une page)
- Descriptif complet du produit ou dispositif ainsi que son impact sur le continent africain (maximum deux pages)
- Autorisation de mise sur le marché (si applicable)

Délais

Date d'ouverture du dépôt des dossiers de candidature : Dimanche 31 mars 2024 à 18 heures (GMT)

Date de clôture : Mercredi 31 juillet 2024 à 23 heures 59 minutes (GMT)

Modalités

Les dépôts de candidature sont faits uniquement par voie électronique sur la base du formulaire disponible à l'adresse web : www.prixgalienafrique.com

Le Jury peut également accepter la nomination de candidats par un tiers.

Toute question peut être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@prixgalienafrique.com

Professeuse Awa Marie COLL SECK
Présidente de l'Association Galien Africa